

République Française
Département du Bas-Rhin
COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 février 2026

Séance ordinaire du **19 février 2026** - 20 h 00 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers : Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. DEMARE Alain
Présents : 13
Absents : 02 Date de convocation : 04 février 2026
Nombre de procuration(s) : 01

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie
JULLY Jean-Claude - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - OFFENBURGER Céline - RIEUX
Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane (arrivée à 20 h 20) - SCHOSSELER Daniel
URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : M. MOSCHLER Vincent - Mme TANGHE Marielle (Mme TANGHE a donné procuration
à Mme SAETTEL Christiane)

5. Finances

5C/ Approbation du budget primitif 2026

5C2 - Budget annexe Lotissement Im Gaensbuehl

Selon les articles L.1612-1 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget doit être voté avant le 15 avril de l'année en cours (l'année de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril).

La commune vote son budget en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice de l'année n-1, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser.

Conformément à l'article L5217-10-4 du CGCT, le projet de budget annexe pour le lotissement Im Gaensbuehl a été transmis aux conseillers municipaux le 04/02/2026.

M. le Maire présente aux conseillers, le projet du budget annexe pour l'année 2026.

L'équilibre des sections est ainsi déterminé :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	193 686.08	258 872.16
Recettes	193 686.08	258 872.16

Le Conseil Municipal, après délibération :

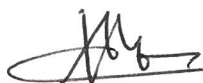
- après avoir entendu l'exposé de M. le Maire portant sur la présentation du budget primitif 2026 du lotissement Im Gaensbuehl,
- après une analyse approfondie des recettes et des dépenses de ce budget annexe,
- VOTE le budget primitif présenté, budget annexe pour le lotissement Im Gaensbuehl de l'exercice 2026.

Ce budget est voté par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre sans opérations d'équipement pour la section d'investissement.

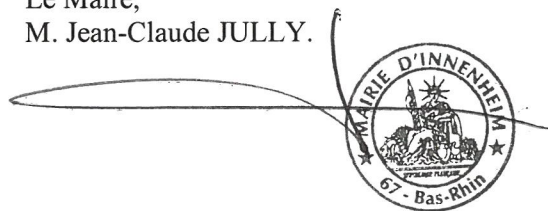
Nombre de membres présents :	13	Votes pour :	14
Nombre de procurations :	1	Votes contre :	
Nombre de votants :	14	Abstentions :	

Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, les informations financières essentielles sont retranscrites dans la note de présentation brève et synthétique du budget principal de la commune.

Le secrétaire de séance,
M. DEMARE Alain.



Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 02 mars 2026
Le Maire,
M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

4 MAR. 2026